



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mercredi 4 novembre 2015
18 heures 30

SLa/MG

N° 001883

Direction Générale
des Services -
Désignation des
représentants de la
Commune d'Apt au
sein de la
commission locale
chargée d'évaluer les
transferts de charges

Affiché le :

Le mercredi 4 novembre 2015 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 29 octobre 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1^{er} Adjoint), Mme Isabelle VICO (2^{ème} Adjoint), M. André LECOURT (3^{ème} Adjoint), Mme Emilie SIAS (4^{ème} Adjoint), M. Cédric MAROS (5^{ème} Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6^{ème} Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7^{ème} Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8^{ème} Adjoint), M. Yannick BONNET (9^{ème} Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Maire Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Maryse LAMY (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : 0

ABSENTS : 0

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

L'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, dans son paragraphe IV, a prévu entre les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique et les communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges.

Le 1^o bis du V de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts dispose que le montant des attributions de compensation versées entre un établissement public à fiscalité propre et ses communes membres, ainsi que les conditions de leur révision, peuvent être fixés librement par le conseil communautaire statuant à l'unanimité, en tenant compte du rapport de la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges.

Par délibération 2014-162 du 24 avril 2014 du conseil communautaire créant la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, il a été décidé la composition suivante :

- 2 représentants pour la commune d'Apt
- 1 représentant par commune pour les autres communes.

Il est proposé de désigner Madame Dominique SANTONI et Monsieur Jean AILLAUD comme représentants de la commune d'Apt au sein de la CLECT.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,

Désigne Madame Dominique SANTONI et Monsieur Jean AILLAUD pour représenter la Commune d'Apt au sein de la commission locale chargée d'évaluer le transfert des charges.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI